



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 MARS 2017 à 18 heures 30
Siège de la Communauté de Communes - 28 route des
Bordes à BONNÉE

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la Séance du 7 février 2017
 - Décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente au titre des délégations d'attribution
1. Composition de la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)
 2. Adhésion au GIP (Groupement d'Intérêt Public) Loiret&Orléans Eco
 3. Dissolution du Syndicat Mixte de transports scolaires de Gien
 4. Choix du SCoT de rattachement de la Communauté de communes
 5. Adhésion au régime d'assurance chômage
 6. Modification des statuts du Pays pour la participation des membres et nomination des délégués
 7. Modifications de statuts du Pays pour la transformation du Pays en PETR
 8. Transformation du Pays en PETR (délibérations concordantes de tous les EPCI)
 9. Révision des tarifs du service enfance - jeunesse
 10. Motion relative à l'implantation d'un Lycée sur le territoire
 11. Questions diverses

La Présidente,
Nicole LEPELTIER



Diffusion pour affichage dans les Mairies de :

Bonnée • Les Bordes • Bray-Saint Aignan • Cerdon • Dampierre-en-Burly • Germigny des Prés • Guilly • Isdes • Lion en Sullias • Neuvy en Sullias • Ouzouer-sur-Loire • Saint Aignan le Jaillard • Saint Benoît-sur-Loire • Saint Florent le Jeune • Saint Père sur Loire • Sully sur Loire • Vannes sur Cosson • Viglain • Villemurlin

Et au siège de la Communauté de communes du Val de Sully